



# Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain

Date du scrutin 28 août 2022

Par cet avis public, Sandra Turcotte, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller 1

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 15 juillet 2022 au 29 juillet 2022

#### Horaire

Lundi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mardi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mercredi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Jeudi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Vendredi	Fermé	

**Attention : le vendredi 29 juillet 2022 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 28 août 2022 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 21 août 2022, de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Nicole Adam
5. L'adjointe suivante a été désigné pour recevoir des déclarations de candidature : Nicole Adam
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou joindre son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

#### Présidente d'élection

Adresse : 375, rue Saint-Joseph, Saint-Prospér-de-Champlain

Téléphone : 819 840-0461

#### Adjointe

Adresse : 375, rue Saint-Joseph, Saint-Prospér-de-Champlain

Téléphone : 819 840-0461

#### Signature

Donné à Saint-Prospér-de-Champlain, le 21 juin 2022

Présidente d'élection